

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2008

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 avril 2008 à 21 h 30, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mesdames Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Nicole Leblanc et Chantale T. Renaud

Messieurs Michel Gervais et Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard

Du secondaire : Monsieur Michel Parent

COMMISSAIRE ABSENTE:

Madame Michelle Laguë

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS:

Mesdames Francine Chabot et Colette Larose

Messieurs Roch Dumont, Serge Mainville et Gilles Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Roy, directeur général

Monsieur Anthony Bellini, directeur général adjoint

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications

Madame Nicole Breault, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Monsieur Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

33-CE-2007-2008

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, madame Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 21 h 30.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Normand Héroux :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal: Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2008
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
 - 6.1 Période de questions orales du public - procédure
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire et Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 - 9.1 Calendriers scolaires du préscolaire/primaire, du secondaire et éducation des adultes/formation professionnelle
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 PCP076/561 – école Antoine-Brossard – réfection de la toiture / bassins C4, C5, C6, F12 et G
 - 11.2 PCP007/571 – école Charles-Bruneau – réfection de la toiture / bassins B1 à B6
 - 11.3 PCP038/509 – école Lionel-Groulx – fenestration – phase II
 - 11.4 PCP075/590 – école André-Laurendeau – fenestration / aile A
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Autres points
14. Questions orales du public
15. Parole aux commissaires
16. Parole aux commissaires représentant les parents
17. Ajournement ou clôture de la séance

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

34-CE-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
25 MARS 2008**

IL EST PROPOSÉ par Madame Lucie Désilets que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 mars 2008 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

*** Le commissaire- parent Nicolas Léonard arrive ***

35-CE-2007-2008

PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC – PROCÉDURE

CONSIDÉRANT qu'une procédure a déjà été adoptée par la résolution no. 22-CE-1998 le 22 septembre 1998;

CONSIDÉRANT que les membres du Comité exécutif souhaitent modifier la procédure;

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Leblanc :

- 1^o d'adopter le document intitulé "COMITÉ EXÉCUTIF – PÉRIODE DE QUESTIONS ORALES DU PUBLIC – PROCÉDURE" tel que déposé;
- 2^o d'abroger en conséquence la résolution no. 22-CE-1998 adoptée le 22 septembre 1998 par le Comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité

36-CE-2007-2008

**CALENDRIERS SCOLAIRES DU PRÉSCOLAIRE/PRIMAIRE, DU
SECONDAIRE ET ÉDUCATION DES ADULTES/FORMATION
PROFESSIONNELLES**

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différents comités consultatifs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de travail du Comité exécutif;

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzanne Gagnon Poulin:

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 pour le préscolaire et le primaire, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 pour le secondaire, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2008

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 pour le secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 de la formation professionnelle (horaire de 25 heures), daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 de la formation professionnelle (horaire de 30 heures), daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 du Centre d'éducation des adultes LeMoyné-D'Iberville, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 du Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 du Centre des 16-18 ans, daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté;

QUE le calendrier scolaire 2008-2009 du Centre d'apprentissage personnalisé (le CAP), daté du 22 avril 2008, soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

37-CE-2007-2008

PCP076/561 - ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD
RÉFECTION DE LA TOITURE / BASSINS C4, C5, C6, F12 ET G

CONSIDÉRANT que douze (12) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Monique Bélanger-Burman, architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gervais:

QUE le contrat pour le projet PCP076/561 - École Antoine-Brossard, Réfection de la toiture / Bassins C4, C5, C6, F12 et G, soit accordé à la firme «Omer Brault inc.» pour un montant total de 217 284,37 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2008

38-CE-2007-2008

PCP007/571 - ÉCOLE CHARLES-BRUNEAU
RÉFECTION DE LA TOITURE / BASSINS B1 À B6

CONSIDÉRANT que treize (13) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que dix (10) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monique Bélanger-Burman, architecte;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Parent:

QUE le contrat pour le projet PCP007/571 - École Charles-Bruneau, Réfection de la toiture / Bassins B1 à B6, soit aCEordé à la firme «Couvertures Victo 2000 inc.» pour un montant total de 276 543,75 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 20 mars 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

39-CE-2007-2008

PCP038/509 - ÉCOLE LIONEL-GROULX
FENESTRATION - PHASE II

CONSIDÉRANT que la résolution #36-CE-2006-2007 adoptée le 24 avril 2007 aCEordait le contrat à la firme «W.M. Construction inc.» et autorisait la direction du Service des ressources matérielles à signer et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin;

CONSIDÉRANT le désistement de l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles est retourné en appel d'offres public;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes se sont procuré le nouveau cahier de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme «Le Groupe Petrone inc.», architectes;

IL EST PROPOSÉ par Madame Suzanne Gagnon Poulin:

QUE la résolution #36-CE-2006-2007 soit abrogée;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 AVRIL 2008

40-CE-2007-2008

QUE le contrat pour le projet PCP038/509 - École Lionel-Groulx, Fenestration - Phase II, soit aCEordé à la firme «Construction Pier-Jal inc.» pour un montant total de 279 500,00 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 9 avril 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

**PCP075/590 - ÉCOLE ANDRÉ-LAURENDEAU
FENESTRATION / AILE A**

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme «Groupe Leclerc», architectes;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nicole Leblanc :

QUE le contrat pour le projet PCP075/590 - École André-Laurendeau, Fenestration / Aile A, soit aCEordé à la firme «Les portes et fenêtres A.D.G. / 3233430 Canada inc.» pour un montant total de 283 090,50 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 15 avril 2008 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AU COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pas pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 21 h 50.

Présidente

Secrétaire générale

